



# Charte de logistique urbaine durable

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine s'engage activement en faveur de la mobilité durable, un enjeu majeur pour concilier le développement de son territoire avec la préservation du cadre de vie des habitants. Ainsi, parmi les 15 actions du projet de territoire "[Ambition 2030](#)" en matière de mobilité, l'optimisation de la logistique urbaine est retenue comme une priorité.

## Qu'est-ce que la logistique urbaine ?

La **logistique urbaine** (ou du dernier kilomètre), représente le maillon terminal d'une chaîne logistique globale souvent mondiale. Elle est caractérisée par des flux multiples, déséquilibrés et fragmentés (notamment depuis le e-commerce) impliquant de nombreux acteurs aux priorités parfois contradictoires. Bien qu'elle soit indispensable à tout territoire, elle est source d'externalités négatives que chacun doit s'accorder à réduire.

La logistique urbaine représente seulement **1%** de la chaîne logistique en termes de distance mais c'est jusqu'à **25% du coût total**

## Qu'apporte l'élaboration d'une charte de logistique urbaine durable ?

Afin de traiter ce sujet qui n'avait encore jamais été appréhendé finement à l'échelle du territoire, l'Agglomération a choisi de s'inscrire dans le programme national InterLUD+ (Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable). Retenu par le ministère de la Transition écologique, ce programme d'innovation a permis à l'Agglomération de bénéficier d'une méthodologie et d'un cadre de travail éprouvé pour produire une charte Logistique Urbaine et Durable (LUD). Cet outil, élaboré en concertation avec les parties prenantes, publiques et privées, et sur la base d'études poussées, offre un cadre pour accompagner la mutation durable des activités de logistique sur le territoire.

*La charte LUD a été soumise à la signature des acteurs le 2 décembre 2024.*



La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est l'une des premières Intercommunalités d'Île-de-France à s'engager dans la réalisation d'une Charte LUD.

> Ambition 2030



Synthèse de la charte de logistique urbaine

PDF - 1.1 MB



## ACTUALITÉS



MOBILITÉ / DÉVELOPPEMENT DURABLE

Signature de la charte de logistique urbaine durable



[Toutes les actualités](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
MELUN VAL DE SEINE  
297, rue Rousseau Vaudran CS 30187  
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex  
01 64 79 25 25

HORAIRES :  
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30